



Vitry'ne sur Orne

n°13
Déc. 2010



C'est parti !

Nous vous l'annonçons dans nos précédentes parutions, les travaux de réaménagement de la rue Jean Jaurès ont débuté. Ce sont les travaux de réfection du réseau d'assainissement qui mobiliseront dans un premier temps les entreprises, avant d'embrayer les prochaines semaines sur les travaux d'enfouissement des réseaux aériens.

Préalablement, le projet a été présenté aux riverains et distribué aux parents d'élèves, usagers réguliers du site. Rappelons que ces travaux d'envergure sont destinés à sécuriser les abords des édifices publics à augmenter l'offre de stationnement et à embellir le site.



Par ailleurs, pendant la durée des travaux nous vous invitons à la plus grande prudence aux abords du chantier.

Luc CORRADI,
Maire

LE CHIFFRE

63,42%

C'est le montant des subventions attendues par la municipalité pour le projet de requalification de la rue Jean Jaurès. La plus grande part de ces subventions est supportée par le Conseil général de la Moselle (79,85%) ; l'Europe participe aussi à travers le FEDER (10,15%) ainsi que la Région Lorraine par le biais du PRADT (6,76%) et enfin pour la partie enfouissement des réseaux le SISCODIPE apporte 3,24% du montant total des subventions.

s o m m a i r e

Travaux rue Jean Jaurès	1
Le chiffre :	1
Inauguration Logiest	2
Repas des anciens	2
Marche de nuit	3
Quoi de neuf en décembre ?	3
Calendrier des manifestations	
Marché de Noël	4
Bourse aux jouets	4

Vitry'ne sur Orne

Mairie de Vitry sur Orne - 57185
19, rue Jean Jaurès - Tél. 03 87 67 02 74
mairie.vitry.sur.orne@wanadoo.fr
www.vitry-sur-orne.fr

[Imprimé sur du papier recyclé non traité au chlore]



Goup de projecteur

Logiest : le partenaire logements à Vitry

Quand la municipalité lance son programme de développement urbain, sur près de 20 ha, il y a un peu plus de 10 ans, la volonté de Luc CORRADI, Maire, est de proposer un large choix de logements pouvant répondre aux aspirations et surtout aux budgets de tous. Il propose donc la mixité sociale comme fondement de ces nouveaux quartiers, mélangeant pavillons et appartements de toutes tailles, proposant accession à la propriété ou location.

Quelques années plus tard, la Zone d'Aménagement Concerté (zac) de la Plaine et la zac Burger sont sorties de terre. Pour construire les locatifs, la commune a fait confiance à la société Logiest, qui a depuis créé 126 logements sur la commune.

Début novembre, Yann CHEVALIER, directeur général de Logiest, était présent à Vitry, aux côtés du Maire, pour inaugurer leur pro-



gramme de construction. Au passage les résidences construites ont été baptisées : "La Villa" pour les collectifs de la rue du Fanum, "Le Clos des Danubiens" pour les pavillons de la rue du Fanum et de l'Impasse du Vicus et "Les Rubannés" pour les bâtiments de la rue de Gandrange. Ces noms faisant référence bien entendu au passé de cette

zone et à la richesse archéologique du site.

Pour les collectifs de la Zac Burger, ils ont pris le nom de "Résidence Groupe Mario" en référence au groupe de résistance créé par Jean Burger lors de la seconde guerre mondiale.

Enfin, notons encore que l'ensemble des logements proposés par Logiest bénéficient du label hautes performances énergétiques et devraient permettre aux locataires une économie d'énergie substantielle (environ 10% par rapport à un logement neuf classique).



Un dimanche lorrain

Comme chaque année nombre de nos anciens se sont donnés rendez-vous au centre socio-culturel à l'occasion du repas des anciens. Une journée placée sous le signe de la Lorraine avec notamment un très bon menu lorrain qui a ravi l'ensemble des participants. Une belle journée festive et conviviale.

Du côté de chez vous

Promenons-nous dans les bois... pendant que la nuit est là

Rendez-vous incontournable des marcheurs de Vitry et de bien au-delà, la traditionnelle marche de nuit a battu tous les records de participation cette année.

En effet, ils étaient près de 200 marcheurs à arpenter en pleine nuit les chemins forestiers de notre belle forêt guidés par Jacques Chaussée, Chef de District ONF.

Après une balade, flambeau à la main, la récompense attendait nos valeureux marcheurs. Sous un préau de l'école primaire, dans un décor boisé aux accents d'Halloween, concocté par la dynamique équipe de bénévoles, un bon repas chaud les attendait. Au menu, pommes de terre rôties et confit de canard, un vrai régal !



Quoi de neuf en décembre ?

- > **Ven. 3 / Sam. 4 décembre**
TÉLÉTHON
organisé par l'association Myocités à Gandrange
En raison des travaux de requalification de la rue Jean Jaurès, les manifestations du Téléthon se déroulent exceptionnellement cette année uniquement à Gandrange
-
- > **Lundi 6 décembre 2010**
Passage de Saint Nicolas dans les écoles
-
- > **Mercredi 15 décembre**
Au Centre Socioculturel
Repas de fin d'année pour les anciens participant aux goûters
Inscription jusqu'au 07 décembre en Mairie
Participation : 15 €
-
- > **Vendredi 17 décembre**
Au Centre Socioculturel
à partir de 14h00
Spectacle de Noël offert par la municipalité aux écoliers
à 20h00
Représentation Théâtrale :
G. POU CET
Spectacle tout public / Entrée gratuite
-
- > **Vendredi 31 décembre**
De 21h00 à 05h00
Au Centre Socioculturel
Grande nuit de la Saint Sylvestre
Organisée par L'Association Franco italienne de la Vallée de l'Orne (AFIVO)
Renseignements et inscriptions auprès du Président :
M. COGLIANDRO Salvatore
03 57 58 10 08
-

Listes électorales

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales en vue des prochaines élections sont priées de le faire avant le 31 décembre 2010. L'intéressé doit se présenter en mairie muni de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Bourse aux jouets et générosité

La Bourse aux jouets organisée par la municipalité début novembre a rencontré un franc succès populaire. En effet, dès l'ouverture des portes, les visiteurs étaient nombreux à chercher la bonne affaire. Une frénésie qui a duré toute la journée pour le plus grand plaisir des vendeurs qui ont particulièrement apprécié l'accueil et la bonne organisation de cette journée proposée par Francine MESSINA, Adjointe en charge de l'animation. En tout cas cette bourse aux jouets fut une belle réussite, qui en appelle d'autres.

A l'issue de la bourse plusieurs exposants ont fait don de nombreux jouets à l'association Rosselangeoise Argus qui à son tour fera preuve de générosité en remettant prochainement un chèque de 500 € à la Directrice de l'école. Enfin, les bénéficiaires récoltés par la municipalité ont d'ores et déjà servis à acquérir des jeux de société pour les enfants du périscolaire.



Démarche obligatoire pour les jeunes de Vitry-sur-Orne

Les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire. Cette obligation légale est à effectuer, par l'intéressé qui doit se présenter en mairie muni de la carte d'identité et du livret de famille. Une attestation de recensement lui sera délivrée. Elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics.

Le Père Noël en repérage...



Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas et trouver une idée cadeau relève souvent de la gageure. Comme chaque année vous étiez nombreux à venir au marché de Noël et des traditions de la commune pour commencer à remplir votre hotte ou simplement pour venir déguster une douceur proposée par les exposants et artisans présents sur le marché.

Le Père Noël en personne avait fait aussi le déplacement et vu son grand âge c'est Pilote, le cheval de trait de la commune, qui l'a gentiment amené jusqu'à la salle, pour le plus grand bonheur des petits... et des grands.

Le Match Ecolo : sapin naturel ou sapin artificiel ?

Le sapin artificiel : la bonne idée ?

A première vue on peut penser que le combat est déséquilibré et que le vrai geste écolo c'est de choisir un sapin artificiel.

Le sapin artificiel a pour premier argument sa durabilité. C'est un achat qui sert d'année en année et souvent assez longtemps (en moyenne il est changé tous les 3 ans en France).

Second argument défendable, acheter un sapin artificiel c'est préserver un sapin naturel.

Oui mais voilà, ici encore les apparences sont trompeuses. En effet, les impacts liés à la fabrication des sapins dits artificiels sont très importants. Les matériaux le plus souvent utilisés sont le PVC, le plastique et l'aluminium, dont la production et la transformation pose problème en matière environnementale. Le processus de production du " faux sapin " est gourmand en énergie non renouvelable (le pétrole) et émetteur de gaz à effet de serre.

Il faut ainsi des années pour amortir un sapin en plastique sur le plan de l'environnement par rapport à un sapin naturel et malgré sa durabilité, il reste dangereux pour notre planète.

Par ailleurs, on peut encore noter que la grande majorité de ces sapins sont produits en Asie, ajoutant encore un point négatif dans le bilan carbone déjà catastrophique de notre arbre de Noël factice, en raison du transport.

Quand à l'argument qui consiste à penser que choisir un sapin naturel c'est participer à la déforestation, il est complètement faux ! En effet, les sapins destinés à la période de Noël sont des arbres spécialement cultivés à cet effet. Les exploitants de sapins sont encadrés et même accompagnés pour la bonne gestion de leur patrimoine par des organismes spécialisés tel l'ONF (Office National des Forêts) par exemple.



Le Match Ecolo : sapin naturel ou sapin artificiel ?

Le naturel revient au galop...

La culture du sapin de Noël est bien plus intéressante pour la planète : Elle participe à stabiliser les sols, produit de l'oxygène durant toute sa phase de croissance (avant la coupe) et propose un habitat à la faune (insectes, oiseaux, petits gibiers). De plus, le sapin naturel est entièrement biodégradable et ne pose pas les soucis de recyclage de son sosie plastifié.

Le sapin naturel reste donc l'option la plus écologique mais là aussi attention aux idées reçues.

La première d'entre elles est celle qui consiste à penser que l'achat d'un arbre vendu en motte est plus respectueux de l'environnement que l'achat d'un arbre coupé. On pense que l'arbre durera plus longtemps et que l'on pourra le replanter dans le jardin. Si l'intention est louable le bilan écologique est bien souvent négatif. En effet, les sapins vendus en motte sont arrachés des sols de la sapinière et dégradent très rapidement ces sols dont seuls quelques centimètres sont fertiles. Par ailleurs, dans la majorité des cas, les racines sont endommagées lors de l'arrachage et les pots sont souvent trop petits pour conserver assez de racines et permettre la survie des majestueux épicéas.

Enfin, année de la biodiversité oblige, il est important de privilégier lors de l'achat,

les espèces dites indigènes. Traditionnellement on retrouve le sapin Nordmann aux aiguilles non piquantes et tenaces et le classique épicéa aux aiguilles fines et de croissance rapide. Mais de plus en plus on trouve des espèces non indigènes comme le Grandis, originaire du Canada et le sapin Pugins provenant des Etats-Unis.

Le sapin naturel est donc le vainqueur de ce duel fratricide, il reste la solution idéale pour concilier écologie et participation au maintien des forêts, tout en permettant de passer de précieux moments en famille, autour d'un « vrai » sapin.

Enfin, pour concilier geste écologique et geste caritatif nous vous conseillons le sac à sapin. Vendu au profit de « Handicap International », il est pratique et biodégradable.

